



Code de transparence

MAN
DAR
i  E

Mise à jour juin 2023

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Mandarine Gestion est impliquée dans l'ISR depuis 2009 avec le lancement de son premier fonds ISR « Mandarine Engagements ». Cette adhésion au Code de Transparence ISR couvre la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Notre réponse complète au Code peut être consultée sur notre site internet et est accessible dans le rapport annuel de chacun des fonds ci-dessous :

- **Mandarine Entrepreneurs ;**
- **Mandarine Opportunités ;**
- **Mandarine Europe Microcap ;**
- **Mandarine Global Transition ;**
- **Mandarine Valeur ;**
- **Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe ;**
- **Mandarine Social Leaders ;**
- **Mandarine Global Sport;**
- **Mandarine Equity Income ;**
- **Mandarine Global Climate Action**

CONFORMITÉ AVEC LE CODE DE TRANSPARENCE

La société de gestion Mandarine Gestion considère que la transparence s'impose, compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'État où nous opérons.

Les fonds listés ci-dessus respectent l'ensemble des recommandations du Code.

1. LES FONDS CONCERNES PAR CE CODE DE TRANSPARENCE

Dénomination	Forme légale	Classification AMF	Indice de référence	Type	Typologie ISR	Architecture
Mandarine Entrepreneurs	Fonds Commun de Placement	Actions françaises	CAC Mid & Small NR	UCITS V	Best in Universe	Maître
Mandarine Social Leaders	Compartiment SICAV Luxembourgeoise Mandarin Funds	Actions des pays de la zone euro	EUROSTOXX NR EUR	UCITS V	Best in Universe	Maître
Mandarine Opportunités	Fonds Commun de Placement	Actions françaises	CAC All-Tradable NR	UCITS V	Best in Universe	Maître
Mandarine Europe Microcap	Compartiment SICAV Luxembourgeoise Mandarin Funds	Non applicable	MSCI Europe Microcap NR	UCITS V	Best in Class	NA
Mandarine Global Transition	Compartiment SICAV Luxembourgeoise Mandarin Funds	Actions internationales	MSCI ACWI NR	UCITS V	Approche thématique et à impacts "transition énergétique et écologique	NA
Mandarine Valeur	Fonds Commun de Placement	Actions européennes	STOXX® Europe 600 NR EUR	UCITS V	Best in Universe	NA
Mandarine Unique Small&Mid Caps Europe	Compartiment SICAV Luxembourgeoise Mandarin Funds	Actions européennes	STOXX® Europe Small 200 (EUR) Net Return	UCITS V	Best in Universe	NA
Mandarine Global Sport	Compartiment SICAV Luxembourgeoise Mandarin Funds	Actions internationales	MSCI ACWI NR	UCITS V	Best in Universe	NA
Mandarine Equity Income	Fonds Commun de Placement	Actions européennes	STOXX® Europe 600 Net Return EUR	UCITS V	Best in Universe	NA
Mandarine Global Climate Action	Compartiment SICAV Luxembourgeoise Mandarin Funds	Actions internationales	MSCI World Net Return EUR	UCITS V	Best in Class	NA

1.1. Mandarine Social Leaders compartiment de la SICAV Mandarine Funds

Approche(s) dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 31/12/2022	Labels	Liens
Best in Universe	Actions des pays de la zone euro	Exclusion sectorielle : Armes Controversées Exclusion par dépassement de seuil d'exposition au chiffre d'affaires : Armement OGM Nucléaire Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)	265 M€	Label ISR Eco-label autrichien (Umweltzeichen) Label allemand FNG (Forum Nachhaltige Geldanlagen / Forum pour l'investissement responsable allemand)	KIID Reporting ISR Rapport Annuel Reporting Mensuel
Exclusion					
Engagement					

1.2 Mandarine Opportunités

Approche(s) dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 31/12/2022	Labels	Liens
Best in Universe	Actions Françaises	Armes controversées Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)	290 M€	Label ISR	KIID Reporting ISR Rapport Annuel Reporting Mensuel
Exclusion					
Engagement					

1.3 Mandarine Entrepreneurs

Approche(s) dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 31/12/2022	Labels	Liens
Best in Universe	Actions Françaises	Armes controversées	73 M€	Label ISR	KIID Reporting ISR Reporting Mensuel
Exclusion		Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies			
Engagement		Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)			

1.4 Mandarine Europe Microcap compartiment de la SICAV Mandarine Funds

Approche(s) Dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 31/12/2022	Labels	Liens
Best in class	Actions Européennes	Armes controversées	235 M€	Label ISR	KIID Reporting ISR Reporting Mensuel
		Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies			
		Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)			

1.5 Mandarine Global Transition compartiment de la SICAV Mandarine Funds

Approche(s) Dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 31/12/2022	Labels	Liens
Thématique : transition écologique et énergétique	Actions internationales	<p>Nucléaire</p> <p>Energies fossiles conventionnelles et non conventionnelles.</p> <p>Armes controversées et conventionnelles</p> <p>Ingénierie génétique</p> <p>Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies</p> <p>Tabac</p> <p>Divertissement pour adultes</p> <p>Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)</p>	403M€	<p>Label Greenfin</p> <p>Ecolabel autrichien Umweltzeichen</p> <p>Label FNG</p>	<p>KIID</p> <p>Reporting Mensuel</p>

1.6 Mandarine Valeur

Approche(s) Dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 31/12/2022	Labels	Liens
Best in Universe	Actions européennes	<p>Armes controversées</p> <p>Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies</p> <p>Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)</p>	404 M€	Label ISR	<p>KIID</p> <p>Reporting ISR</p> <p>Reporting Mensuel</p>

1.7. Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe compartiment de la SICAV Mandarine Funds

Approche(s) Dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 31/12/2022	Labels	Liens
Best in Universe	Actions européennes	Armes controversées Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)	286M€	Label ISR	KIID Reporting ISR Reporting Mensuel

1.8 Mandarine Global Sport compartiment de la SICAV Mandarine Funds

Approche(s) Dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 30/12/2022	Labels	Liens
Exclusion Best in Universe	Actions globales	Armes controversées Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics) Clubs de football Armes à feu Pays non coopératifs fiscalement	20 M€	Label ISR	KIID Reporting Mensuel Reporting ISR

1.9 Mandarine Equity Income

Approche(s) Dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 30/12/2022	Labels	Liens
Best in Universe	Actions européennes	Armes controversées Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies Valeurs exposées à des controverses de niveau 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)	57 M€	Label ISR	KID Reporting Mensuel Reporting ISR

1.10 Mandarin Global Climate Action compartiment de la SICAV Mandarin Funds

Approche(s) Dominante(s)	Classification	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 30/12/2021	Labels	Liens
Best in Class	Actions globales	Armes controversées Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies Valeurs exposées à des controverses de niveau 4 et 5 (échelle 1 à 5, source Sustainalytics)	0 M€	Label ISR	KIID Reporting Mensuel Reporting ISR

2. DONNEES GENERALES SUR LA SOCIETE DE GESTION

2.1. SOCIETE DE GESTION

Le présent Code a vocation à s'appliquer aux fonds Mandarine Entrepreneurs, Mandarine Social Leaders, Mandarine Opportunités, Mandarine Europe Microcap, Mandarine Valeur, Mandarine Unique Small & Mid caps Europe, Mandarine Global Sport, Mandarine Equity Income et Mandarine Global Climate Action gérés par la société de gestion de portefeuille Mandarine Gestion.

Mandarine Gestion
Société de Gestion de Portefeuille (Agrément AMF GP 0800 00008)
S.A. au capital de 4.191.720 euros
40, avenue Georges V - 75008 Paris +33.1.801.814.80
www.mandarine-gestion.com

2.2. & 2.3. HISTORIQUE, PRINCIPES ET FORMALISATION DE LA DEMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

Mandarine Gestion est historiquement engagée dans l'ISR. Dans l'esprit de la définition de l'ISR adoptée par l'AFG et le FIR, Mandarine Gestion cherche à « concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable, quel que soit leur secteur d'activité »¹.

Mandarine Gestion, signataire et adhérente depuis janvier 2012 des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), en qualité d'Investment Manager s'engage à prendre en compte les questions ESG dans ses différents OPC.

Mandarine Gestion est adhérente au Forum pour l'investissement Responsable (FIR) et fait partie de sa Commission « Dialogue et Engagement ». Mandarine Gestion participe activement, et ce dès l'origine, au Comité Technique Investissement Responsable de l'Association Française de Gestion financière.

Dans sa démarche d'investisseur responsable, Mandarine Gestion a mis en place une politique d'exclusion :

✓ Exclusions générales

Mandarine Gestion exclut ainsi les activités suivantes pour l'ensemble de sa gamme :

- Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo ;
- Les entreprises produisant ou commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri ;
- Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial ;
- Les entreprises faisant l'objet de controverses les plus graves (niveau 5 sur une échelle allant de 1 à 5, selon la recherche fournie par Sustainalytics) ;
- Les entreprises ou secteurs considérés comme particulièrement exposés à un risque de durabilité selon un indicateur dit « ISRD » (Indicateur Synthétique de Risque de Durabilité) visant chaque investissement des portefeuilles.

Mandarine Gestion exclut toute activité liée à l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon en fonction de seuils détaillés dans la [politique Energies Fossiles](#). La politique Energies Fossiles de Mandarine Gestion s'applique à tous les OPCVM et les fonds dédiés gérés par la société. Dans ce cadre, Mandarine Gestion s'engage à cesser tout investissement ou à détenir des titres d'entreprises exposées au charbon d'ici 2030.

Mandarine Gestion identifiera pour l'ensemble de sa gamme d'OPC toute exposition à partir du 1er euro de chiffre d'affaires ou de capitaux employés dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, ainsi que toute autre activité appartenant à la chaîne de valeur des combustibles fossiles « upstream » et « midstream ». Les entreprises de la filière « downstream » ne sont pas incluses dans la présente politique, mais peuvent faire l'objet d'un engagement au cas par cas.

¹ définition de l'ISR adoptée le 2 juillet 2013 par l'AFG et le FIR

✓ Exclusions ciblées

Mandarine Gestion a déployé en parallèle des politiques d'exclusions sectorielles ciblées dont les typologies sont décrites dans la partie 1 ci-dessus.

En qualité d'investisseur responsable et de long terme, ces exclusions sectorielles ont été motivées par les considérations suivantes :

- Risques liés au changement climatique, notamment les risques physiques et les risques de transition ;
- Risque de réputation ou d'atteinte à l'image de l'entreprise ;
- Risque d'ordre éthique.

Mandarine Gestion a défini et met à jour annuellement une politique d'engagement [actionnarial et de vote](#) accessible sur son site internet.

La gamme de fonds ISR au jour de la rédaction du présent code de transparence est composée de Mandarine Entrepreneurs, Mandarine Social Leaders, Mandarine Opportunités, Mandarine Europe Microcap, Mandarine Valeur, Mandarine Unique Small&Mid caps Europe et Mandarine Global Sport. La recherche est réalisée en interne, notamment avec l'appui des analyses des agences de notation extra-financière Ethifinance, Sustainalytics, Trucost, Bloomberg.

Notre démarche d'investissement responsable est détaillée sur le lien suivant : <https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/demarche-responsable>

2.4. INTEGRATION DES RISQUES/OPPORTUNITES ESG DONT CEUX LIES AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Tous les fonds actions de Mandarine Gestion bénéficient d'une analyse ESG ainsi que d'un reporting ESG, à l'exception du fonds Mandarine Global Microcap, compartiment de la SICAV Mandarine Funds.

En effet, au-delà des fonds ayant un filtre ISR dans le processus de gestion et des deux fonds Solidaire ayant leur propre système d'analyse, Mandarine Gestion a développé une approche globale d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et Gouvernance (ESG). Les informations extra-financières constituent une analyse complémentaire sur les entreprises suivies par les gérants. Notre volonté est de proposer à l'ensemble de l'équipe de gestion une vision transversale des thématiques ESG en complément de l'analyse financière. L'analyse extra-financière est centralisée dans l'outil ESG-View (base propriétaire de données ESG) qui véhicule l'information dans l'outil de gestion de portefeuille de tous les gérants. Ces derniers ont ainsi un accès direct et permanent aux analyses et notations extra-financières de chaque position en portefeuille.

Les controverses font l'objet d'une analyse complémentaire lorsqu'elles impactent une société. Ce travail s'appuie, notamment, sur les données récoltées par les brokers, les médias et éventuellement Sustainalytics.

L'ensemble de ces risques et opportunités ESG permettent d'ajuster à la hausse ou à la baisse les notes ESG des entreprises que nous analysons et peut modifier une éligibilité dans le process de gestion du fonds ISR.

Sont analysés au sein des 4 piliers (liste d'indicateurs non exhaustive) :

✓ Environnement

Politique environnementale, impact biodiversité, mix énergétique, pollution de l'air et des sols, utilisation des ressources naturelles, alignement des activités avec des scénarii climatiques reconnus etc.

✓ Social

Turnover, accidentologie, formation des employés, suivi de carrière, modèle de management et organisation, diversité des effectifs, actionnariat salarié etc.

✓ Gouvernance

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration, organisation de la succession, restructuration responsable, droits des actionnaires minoritaire, rémunération des dirigeants etc.

✓ Parties Prenantes

Qualité de l'offre et du service client, politique d'achat responsable, surveillance de la chaîne de valeur, politique des Droits de l'Homme dans les activités directes et dans la chaîne de valeur, engagement formalisé, suivi des recommandations de l'ONU, gestion des parties prenantes, collaboration avec les ONG, exposition dans les pays sensibles, programme d'inclusion et de développement des communautés locales etc.

La note ESG Mandarine Gestion est la moyenne équi pondérée des 4 indicateurs. Elle est comprise entre [-2 et +2], affinée au fil de l'eau au gré des mises à jour des notes provenant des agences de notations, de l'actualité et des rencontres avec les sociétés par l'équipe ESG.

Focus critères environnementaux et risques climatiques

Mandarine Gestion a décidé de mesurer l'empreinte carbone de ses portefeuilles.

L'empreinte carbone de portefeuille (Mt CO2e/Mn€ investis) est un des moyens de mesurer l'impact des investissements d'un portefeuille sur le risque climatique. Bien qu'elle ne résume pas à elle seule l'impact du fonds en matière de lutte contre le réchauffement climatique, l'empreinte carbone est un élément de mesure utile : elle permet aux porteurs de nos fonds de connaître les émissions dont ils sont responsables via leur détention en capital.

Dans chaque cas, l'empreinte carbone est la moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre correspondant aux activités directes des entreprises (scope 1), celles liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication des produits (scope 2) et celles liés aux fournisseurs de premier rang avec qui l'entreprise entretient des relations directes (une partie du scope 3 amont).

Le calcul de l'empreinte carbone reflète les émissions de CO2 à un instant donné, et ne permet pas de mesurer l'alignement potentiel d'un portefeuille à un scénario climatique type +2°C à horizon 2100. Cet indicateur a été sélectionné car il s'agit d'une métrique mature et utilisée par un certain nombre de gestionnaires d'actifs de la place offrant dès lors une meilleure comparabilité des mesures effectuées. Il permet d'appréhender le risque de transition, c'est-à-dire le risque d'une réglementation sur la fixation d'un prix de la tonne de CO2.

Les données sur les émissions de gaz à effet de serre sont fournies par Trucost. Elles proviennent des rapports annuels ou de développement durable des entreprises, de l'organisation internationale CDP (Carbon Disclosure Project) ainsi que d'estimations en fonction des secteurs d'activités des entreprises. L'empreinte carbone des fonds répondant au présent Code de Transparence est mesurée tous les mois.

En plus de l'empreinte carbone, et notamment pour le fonds Mandarine Global Transition, d'autres mesures climatiques sont calculées tous les mois :

- Alignement du portefeuille avec l'Accord de Paris (ou température de portefeuille)
- Exposition du portefeuille à la Taxonomie Européenne
- Part des entreprises ayant soumis un scénario climatique au SBTi

Comitologie

L'analyse ESG est véhiculée dans la société par le pôle d'expertise ESG et s'articule via une comitologie intégrée à tous les niveaux hiérarchiques :

Comités	Intervenants	Objet (relatif à l'analyse ESG)	Fréquence
Comité ESG	Directeur Général, Directeur du Marketing et Communication, Responsable de la Recherche ESG.	Point sur la stratégie ESG de Mandarine Gestion.	Bimensuelle
Comité ESG Review	Directeur Général, Président, Equipe commerciale, Equipe de gestion, Equipe marketing et communication, Pôle d'expertise ESG	Présentation actualité ESG, analyse thématique/sectorielle ESG, analyse ESG des portefeuilles.	Trimestrielle
Comité de Gestion	Président, Directeur Général, Equipe commerciale, Equipe de gestion, Equipe Marketing et Communication, Pôle d'expertise ESG.	Présentation de l'actualité ESG des secteurs et valeurs en portefeuille	Bimensuelle
Comité des gérants	Tous les gérants des fonds de la gamme Mandarine Gestion, Pôle d'expertise ESG	Actualité ESG des sociétés en portefeuille Point sur les controverses	Hebdomadaire

Comité RCCI	Pôle Juridique, Contrôleur des risques, Directeur Opérations et Systèmes, Pôle d'expertise ESG.	Point sur la réglementation relative à l'analyse ESG, rapport de la bonne application de la stratégie ESG dans la gestion.	Mensuel
Comité de Surveillance Extra Financier	Directeur des risques, directeur juridique, directeur opération et systèmes, directeur business développement, Pôle d'expertise ESG	Respect des ratios ESG, des exclusions au niveau corporate, des contraintes liées aux labels européens, des listes de controverses et de réputation, suivi de la réglementation de la finance durable.	Mensuel

2.6. MOYENS HUMAINS MIS EN ŒUVRE

Mandarine Gestion s'est dotée d'un pôle d'expertise composé d'un responsable de la Recherche ESG ainsi que d'une analyste ESG. Le pôle d'expertise ESG a aussi recours à des stagiaires pour compléter les travaux menés, ce qui équivaut à 2,5 ETP par an.

Mandarine Gestion a développé une approche globale des enjeux ESG. Tous les gérants de Mandarine Gestion ont accès à une vision transversale des thématiques ESG, via une redistribution de l'information dans l'outil de gestion de portefeuille MyP de chacun des gérants, et un accès direct et permanent aux analyses et notations extra-financières des lignes des portefeuilles.

2.7. INITIATIVES CONCERNANT L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHEZ MANDARINE GESTION

Mandarine Gestion est adhérente au Forum pour l'investissement Responsable (FIR) et fait partie de sa Commission « Dialogue et Engagement ». Mandarine Gestion participe activement, et ce dès l'origine, au Comité Technique Investissement Responsable de l'Association Française de Gestion financière (AFG).



2.8. ENCOURS ISR

Les encours sous gestion labellisés ISR au 31/12/2022 s'élevaient à : 2 325 millions d'euros.

En incluant le fonds Mandarine Global Transition labellisé « Greenfin » et « Umweltzeichen », les encours sous gestion au 31/12/2022 des fonds labellisés s'élevaient à 3 062 millions d'euros.

2.9. ACTIFS ISR RAPPORTES AUX ENCOURS TOTAUX SOUS GESTION

A fin 2022, la part des actifs ISR rapportés aux encours totaux sous gestion est de 76%.

2.10. LES FONDS LABELISES OUVERTS AU PUBLIC

Mandarine Gestion publie sur son [site internet](#) la liste des fonds labellisés ouverts au public :

- Mandarine Entrepreneurs (Labels ISR et Relance)
- Mandarine Social Leaders (Labels ISR, FNG et Umweltzeichen)
- Mandarine Opportunités (Label ISR)
- Mandarine Valeur (Label ISR)
- Mandarine Europe Microcap (Label ISR)
- Mandarine Global Transition (Labels Greenfin, FNG et Umweltzeichen)
- Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe (Label ISR)
- Mandarine Global Sport (Label ISR)

3. DONNEES GENERALES SUR LES FONDS PRESENTES DANS CE CODE DE TRANSPARENCE

3.1. OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG AU SEIN DES FONDS

Dans l'esprit de la définition de l'ISR adoptée le 2 juillet 2013 par l'AFG et le FIR, Mandarine Gestion « concilie performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable. »

Notre politique d'engagement a pour objectif principal d'améliorer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sein des entreprises dans lesquelles nous sommes actionnaires ou susceptibles de le devenir. Les fonds ISR du présent Code sont investis dans les entreprises prenant le mieux en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'investissement dans les sociétés passe par la mise en place d'un filtre ESG spécifique pour chaque fonds. La relation avec les actionnaires, le fonctionnement des instances de gouvernance, les conditions de travail, le développement des compétences, la politique environnementale, les relations avec les parties prenantes font partie des points d'attention majeurs dans les notations ESG des entreprises.

✓ ***Mandarine Social Leaders***

Le Compartiment a pour objectif de fournir aux investisseurs une croissance du capital à long terme, provenant d'un portefeuille diversifié et de réaliser et de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX® Net Return (EUR) (l'« Indice ») en sélectionnant via une stratégie active de « stock picking » des entreprises de la zone euro répondant positivement à des critères ESG et possédant un profil de croissance supérieur à la moyenne.

La stratégie d'investissement est fondée sur la sélection des entreprises de croissance de la zone euro de tous types de capitalisation dégagant une croissance (notamment de leurs marges et de leurs résultats) supérieure à la moyenne et présentant un potentiel de valorisation. Pour concilier la recherche de performance et le développement de pratiques socialement responsables, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée à un filtrage extra-financier basé sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) réalisé en amont. La notation extra-financière se concentre sur des critères autres qu'économiques pour évaluer les comportements environnementaux, sociaux ou de gouvernance des entreprises afin d'évaluer et de mesurer l'exercice de leur responsabilité vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients...).

✓ **Mandarine Opportunités**

L'objectif du fonds est de réaliser une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice CAC All Tradable NR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en sélectionnant via une stratégie active de « stock picking », des entreprises françaises ou cotées en France répondant positivement à des critères (Environnement, Social, Gouvernance) ESG selon une approche Best-in-Universe (sélection ESG consistant à privilégier, au sein de l'univers d'investissement, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité) et possédant un profil de croissance supérieur à la moyenne selon l'analyse de la société de gestion. Son processus de gestion se fonde sur une conviction forte : la performance boursière long terme d'une société dépend de l'importance et de la qualité de la croissance qu'elle génère et l'intégration des critères ESG dans sa stratégie.

Le fonds vise à sélectionner plus spécifiquement des entreprises dégagant une croissance de leurs résultats et de leurs marges supérieures à la moyenne et dont le potentiel n'est pas encore anticipé par le marché.

L'univers de départ est composé des valeurs cotées françaises ayant un minimum de 500M€ de capitalisation boursière dans l'indice SBF 250 et faisant l'objet d'une notation extra financière.

Le processus d'investissement intègre des critères extra-financiers contraignants en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance sur l'univers d'investissement, au travers d'un filtre appelé ESG-France Les émetteurs de l'univers d'investissement ayant une note ESG-France sont classés par quintile allant de A à E. Les émetteurs appartenant aux quintiles A-B-C-D sont éligibles et passent le filtre ESG-France en amont du processus d'investissement. Ceux classés « E » sont exclus de l'univers d'investissement ; le filtre ESG exclut 20% des émetteurs ayant une note ESG-France. Les notes ESG retenues sont issues de l'outil propriétaire de Mandarine Gestion appelé « ESG View ». La part des émetteurs notés ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique IMM ou créances et liquidités) sera durablement supérieure à 90%.

✓ **Mandarine Entrepreneurs**

Le fonds est un fonds d'actions françaises investi principalement en actions de micro, petites et moyennes capitalisations pour lesquelles le Fonds a identifié un potentiel de croissance, en mettant en œuvre une stratégie ESG contraignante (Environnement, Social, Gouvernance) selon une approche Best in Universe. L'objectif du Fonds géré de façon discrétionnaire est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice CAC Mid & Small ® NR (dividendes réinvestis). Cependant, le Fonds n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

L'univers de départ est composé de toutes les valeurs cotées françaises faisant l'objet d'une notation extra financière et les valeurs françaises éligibles au PEA/PME faisant l'objet ou non d'une notation financière. Le nombre de valeurs notées ESG dans cet univers de départ est environ 300.

Le processus d'investissement intègre des critères extra-financiers contraignants en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance sur l'univers d'investissement, au travers d'un filtre appelé ESGFrance-Entrepreneurs Les émetteurs de l'univers d'investissement ayant une note ESG-France sont classés par quintile allant de A à E. Les émetteurs appartenant aux quintiles A-B-C-D sont éligibles et passent le filtre ESG-France en amont du processus d'investissement. Ceux classés « E » sont exclus de l'univers d'investissement ; le filtre ESG exclut 20% des émetteurs ayant une note ESG-France. Les notes ESG retenues sont issues de l'outil propriétaire de Mandarine Gestion appelé « ESG View ». La part des émetteurs notés ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique IMM ou créances et liquidités) sera durablement supérieure à 90%.

Le Fonds bénéficiera pour cela de l'expertise du pôle ESG de Mandarine Gestion qui met à la disposition du gérant des informations extra-financières. A partir de la liste qui aura été établie, l'équipe de gestion sélectionne (« stock-picking ») et construit son portefeuille sur la base d'une diversification sectorielle.

✓ **Mandarine Europe Microcap**

Mandarine Europe Microcap sélectionne des petites sociétés internationales à fort potentiel de croissance. Le fonds se focalise sur les sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros environ et cherche à profiter des inefficiences de marché de cette classe d'actif très diversifiée. Mandarine Europe Microcap met en œuvre un style de gestion GARP (« Growth At A Reasonable Price ») adapté à son univers d'investissement caractérisé par de la croissance et des valorisations raisonnables.

Le processus d'investissement intègre des critères extra-financiers contraignants en matière Environnementale, Sociale, de Gouvernance et de Parties Prenantes sur l'univers d'investissement, au travers d'un filtre appelé ESG-Microcaps Les émetteurs de l'univers d'investissement ayant une note ESG-Microcaps sont classés par secteur d'activité (classification GICS niveau 2) en quintiles allant de A à E, selon une méthode dite de Best-in-Class. Les émetteurs appartenant aux quintiles A-B-C-D sont éligibles et passent le filtre ESG-Microcaps en amont du processus d'investissement. Ceux classés « E » sont exclus de l'univers d'investissement ; le filtre ESG exclut minimum 20% des émetteurs ayant une note ESG-Microcaps. Les notes ESG-Microcaps retenues sont obtenues à partir d'une analyse menée en interne basée sur les rapports annuels et de développement durable des entreprises. La stratégie d'investissement ESG n'induit pas de biais sectoriel par rapport à l'indicateur de référence du Fonds. La part des émetteurs notés ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique IMM ou créances et liquidités) sera durablement supérieure à 90%.

✓ **Mandarine Global Transition**

L'approche thématique consiste à investir construire un portefeuille autour de sociétés, généralement innovantes, cherchant à répondre aux grands enjeux de société : accès à l'eau potable, transition écologique, transition climatique, énergie renouvelables ...

Cette approche extra financière repose sur la sélection d'activités liées au développement durable et à l'environnement et, plus spécifiquement, à la transition énergétique et écologique. Ces activités, dites "Eco-Activités", produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme (définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat).

Ces "Eco-Activités" sont les suivantes :

- Energie
- Bâtiment
- Gestion des déchets et lutte contre la pollution
- Industrie
- Transports propres
- Technologies de l'information et de la communication
- Agriculture et forêts
- Adaptation au changement climatique.

Les entreprises sont évaluées selon l'exposition de leur chiffre d'affaires aux Eco-Activités. On distingue 3 types d'exposition au chiffre d'affaires :

- o Entreprises de Type I : Minimum 50% du chiffre d'affaires
- o Entreprise de Type II : Entre 10% et 50% du chiffre d'affaires
- o Entreprise de Type III : Entre 0 et 10% du chiffre d'affaires

✓ **Mandarine Valeur**

Des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds selon une approche « Best-in-Universe ». Le processus de sélection de titres ESG s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les entreprises de l'univers d'investissement du Fonds composé des émetteurs européens d'une capitalisation supérieure à 1 milliard d'euros (au moment de l'investissement). L'univers de départ est composé d'environ 790 valeurs. Le nombre de valeurs notées ESG dans cet univers de départ est d'environ 790.

La note ESG se compose d'une note « statique » et d'une composante « dynamique » (dite Best Effort) qui tient compte de l'existence et de l'amélioration des bonnes pratiques ESG dans le temps. Le pôle ESG de Mandarine Gestion procède à une analyse ESG qui aboutit pour chacune à une notation ESG en 5 paliers, de A (meilleure note) à E (note la plus défavorable).

L'application du processus ESG conduit à une réduction de 20% minimum de l'univers d'investissement. Les notes extra-financières sont susceptibles d'évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. Elles sont revues à minima tous les 12 mois.

✓ **Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe**

Des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement du Compartiment selon une approche « Best-in-Universe ». Le processus de sélection de titres ESG s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les entreprises de l'univers d'investissement. Le Compartiment investi dans les valeurs de petites et moyennes capitalisations définies par les bornes de capitalisations de Morningstar., présentant 4 critères d'unicités selon un filtre propriétaire. L'univers de départ est composé d'environ 450 valeurs. Le nombre de valeurs notées ESG dans cet univers de départ est d'environ 450.

La note ESG-Unique est calculée à partir d'un filtre ESG propriétaire. Le pôle ESG de Mandarine Gestion procède à une analyse ESG qui aboutit pour chacune à une notation ESG en 5 paliers, de A (meilleure note) à E (note la plus défavorable).

L'application du processus ESG conduit à une réduction de 20% minimum de l'univers d'investissement. Les notes extra-financières sont susceptibles d'évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. Elles sont revues à minima tous les 12 mois.

✓ **Mandarine Global Sport**

Des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement du Compartiment selon une approche « Best-in-Universe » et « Exclusion ». Le processus de sélection de titres ESG s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les entreprises de l'univers d'investissement. Le fonds investi dans les entreprises de toutes capitalisations boursières et de toutes les zones géographiques. L'univers de départ est composé des sociétés ayant minimum 30% de leur chiffre d'affaires exposés au sport et est composé d'environ 420 valeurs. Toutes les sociétés de l'univers de départ sont notées ESG.

La note ESG est issue de l'outil ESG View développé par Mandarine Gestion. Elle est comprise entre -2 et +2 à partir d'un filtre ESG propriétaire. Le pôle ESG de Mandarine Gestion procède à une analyse ESG des sociétés lorsque les informations ne sont pas fournies par les agences de notations.

Les exclusions spécifiques appliquées au processus de gestion du fonds regroupent les entreprises impliquées dans les activités suivantes : clubs de football, armes à feu, sociétés dont le siège social est incorporé dans les pays non coopératifs fiscalement.

L'application du processus ESG et climat conduit à une réduction de 20% minimum de l'univers d'investissement. Les notes extra-financières sont susceptibles d'évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. Elles sont revues à minima tous les 12 mois.

✓ **Mandarine Equity Income**

Des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds selon une approche « Best-in-Universe ». Le processus de sélection de titres ESG s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les entreprises de l'univers d'investissement du Fonds composé des émetteurs européens d'une capitalisation supérieure à 1 milliard d'euros. L'univers de départ est composé d'environ 1300 valeurs. Le nombre de valeurs notées ESG dans cet univers de départ est d'environ 1100.

La note ESG-Equity Income est calculée à partir d'un filtre ESG propriétaire. Le pôle ESG de Mandarine Gestion procède à une analyse ESG qui aboutit pour chacune à une notation ESG en 5 paliers, de A (meilleure note) à E (note la plus défavorable).

L'application du processus ESG conduit à une réduction de 20% minimum de l'univers d'investissement. Les notes extra-financières sont susceptibles d'évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. Elles sont revues à minima tous les 12 mois.

✓ **Mandarine Global Climate Action**

Des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds selon une approche « Best-in-Universe ». Le processus de sélection de titres ESG s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les entreprises de l'univers d'investissement du Fonds composé des émetteurs globaux de toute capitalisation boursière. L'univers de départ est composé d'environ 5000 valeurs. Des filtres successifs sont appliqués à chaque étape du processus d'investissement.

Le premier filtre propriétaire s'appuie sur une série d'indicateurs identifiés par la société de gestion (émissions de CO2, eau, déchets, ressources naturelles, ...) permettant à l'équipe de gestion de retenir les plus importants émetteurs représentant 80% du volume global de chaque indicateur. Après application de ce premier filtre, sont exclues de l'univers des valeurs éligibles : · les valeurs qui ont une exposition ou des liens avec les armes controversées ; · les valeurs associées à des controverses ESG de niveau 5. Enfin, un filtre ESG « best-in-class » est appliqué sur les valeurs restantes, environ 1000. Ce filtre permet de sélectionner les émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG (les meilleurs notes) au sein de leur secteur d'activité. Il s'appuie sur 4 piliers Environnement, Social, Gouvernance et Parties Prenantes, en sous-pondérant le pilier « Environnement ». Le dernier quintile (soit les 20% des entreprises les moins bien notées) est exclu.

La note ESG est calculée à partir d'un filtre ESG propriétaire. Le pôle ESG de Mandarine Gestion procède à une analyse ESG qui aboutit pour chacune à une notation ESG en 5 paliers, de A (meilleure note) à E (note la plus défavorable) par secteur.

L'application du processus ESG conduit à une réduction de 20% minimum de l'univers d'investissement. Les notes extra-financières sont susceptibles d'évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. Elles sont revues à minima tous les 12 mois.

3.2. MOYENS INTERNES ET EXTERNES UTILISES POUR CONDUIRE L'EVALUATION ESG

✓ **Moyens internes**

Mandarine Gestion s'appuie sur son pôle d'expertise ESG composé de 2,5 ETP : Le responsable de la Recherche ESG, une analyste ESG et un stagiaire.

✓ **Moyens externes**

Mandarine Gestion utilise de nombreuses sources externes sur les entreprises (rapports annuels, de développement durable, document de référence, site internet, présentations aux investisseurs). Des informations d'autres parties prenantes sont aussi utilisées, comme les rapports d'ONG ou les articles de presse. Par ailleurs, Mandarine Gestion s'appuie sur la recherche d'acteurs reconnus dans l'évaluation ESG des entreprises : l'indice Gaia (Ethifinance), Sustainalytics, Bloomberg, FactSet, Glassdoor, Trucost.

Nous faisons également appel aux études de Proxinvest dans l'analyse des résolutions en assemblée générale. Enfin, Mandarine Gestion se nourrit des travaux des bureaux de recherche ESG de brokers.

3.3. QUELS CRITERES ESG SONT PRIS EN COMPTE PAR LES FONDS

✓ **Mandarine Entrepreneurs**

Mandarine Entrepreneurs utilise les données ESG via le filtre ESG Entrepreneurs élaboré par Mandarine Gestion.

Le filtre ESG-Entrepreneurs utilisé regroupe les indicateurs extra-financiers suivants :

Environnement

- Politique environnementale
- Evolution de l'intensité carbone
- Alignement à un scénario 2°C (Accord de Paris)

Social

- Santé/Sécurité des employés
- Taux de rotation des employés
- Diversité / Parité
- Egalité des chances

Gouvernance

- Composition du Conseil d'administration
- Rémunération des dirigeants et critères ESG
- Ethique des affaires
- Droits des actionnaires minoritaires

Parties Prenantes

- Cybersécurité
- Enquêtes de satisfaction auprès des clients
- Gestion RSE de la chaîne de valeur
- Plan de vigilance

✓ **Mandarine Opportunités**

Mandarine Opportunités utilise les données ESG via le filtre ESG France élaboré par Mandarine Gestion.

Le filtre ESG-France utilisé regroupe les indicateurs extra-financiers suivants :

Environnement

- Politique environnementale de la société,
- Note environnementale de la société (avec l'analyse ESG interne)
- Controverses environnementales

Social

- Conditions de travail, adaptation pour maintenir l'emploi
- Existence d'un système de management HSS (hygiène, santé, sécurité)
- Egalité des chances, diversité
- Taux de rotation de l'emploi
- Controverses sociales
- Droits de l'Homme dans la chaîne de valeur
- Convention collective de Travail
- Formation des employés
- Système de management de santé et sécurité
- Note sociale de la société (avec l'analyse ESG interne)

Gouvernance

- Egalité de traitements des actionnaires
- Fonctionnement du Conseil d'administration
- Existence d'un comité d'audit / risques
- Analyse de la politique de rémunération et de la rémunération distribuée aux dirigeants
- Intégration de critères ESG dans la rémunération des dirigeants
- Note gouvernance de la société (avec l'analyse ESG interne)
- Controverses liées à la gouvernance d'entreprise

Parties Prenantes

- Risques informatiques (cybersécurité)
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction clients
- Gestion de la chaîne de valeurs
- Controverses liées aux parties prenantes
- Note Parties Prenantes de la société (avec analyse ESG interne)

✓ **Mandarine Social Leaders**

L'analyse ESG de **Mandarine Social Leaders** est regroupée autour de 2 domaines :

Individus (personnes identifiables individuellement)

- Note Consommateurs
- Note Employés
- Note Fournisseurs

Collectivité (Interactions de l'entreprise avec ses parties prenantes au sens large)

- Note Communautés Locales
- Note Environnement
- Note Intérêt Public

✓ **Mandarine Europe Microcap**

L'évaluation des sociétés est effectuée en interne par les analystes ESG. L'évaluation permet d'analyser les sociétés sur leur politique RSE, et leur niveau d'intégration des critères ESG

Les critères sont les suivants :

Gouvernance

- Le taux d'indépendance et le taux de féminisation du Conseil d'administration
- Séparation CEO/Chairman au sein du Conseil d'administration
- La rémunération du CEO liée à des critères ESG
- La part des frais d'audit dans les frais d'auditeurs
- La formalisation de la politique RSE
- La politique cybersécurité
- L'actionnariat salarié

Social

- Le turnover des effectifs
- Le formation des effectifs

Environnement

- Formalisation d'une politique environnementale
- Emissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2)
- Mention de la biodiversité

Les parties prenantes

- L'intégration de critères sociaux dans les pratiques d'achats/sous-traitance
- La réalisation d'enquêtes de satisfaction clients.

L'analyse est menée sur l'univers des micro-capitalisations européenne répondant aux critères de liquidité du processus de gestion (équivalent à une moyenne de 100 000 euros d'échanges quotidien sur les trois derniers mois).

✓ **Mandarine Valeur**

La note ESG finale est décomposée en une note « statique » et une note « dynamique », qui prend en compte l'évolution de la notation ESG entre deux intervalles de changement de notations ESG. Les sociétés de l'univers sont analysées selon les critères ESG de Mandarine Gestion, accessibles dans ESG View ci-dessous (non exhaustifs):

- Environnement

Politique environnementale, impact biodiversité, mix énergétique, pollution de l'air et des sols, utilisation des ressources naturelles, alignement des activités avec des scénarii climatiques reconnus etc.

- Social

Taux de rotation des employés, accidentologie, formation des employés, suivi de carrière, modèle de management et organisation, diversité des effectifs, actionnariat salarié etc.

- Gouvernance

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration, organisation de la succession, restructuration responsable, droits des actionnaires minoritaire, rémunération des dirigeants etc.

- Parties Prenantes

Qualité de l'offre et du service client, politique d'achat responsable, surveillance de la chaîne de valeur, politique des Droits de l'Homme dans les activités directes et dans la chaîne de valeur, engagement formalisé, suivi des recommandations de l'ONU, gestion des parties prenantes, collaboration avec les ONG, exposition dans les pays sensibles, programme d'inclusion et de développement des communautés locales etc.

La note ESG Mandarine Gestion est la moyenne équipondérée des 4 indicateurs. Elle est comprise entre [-2 et +2], affinée au fil de l'eau au gré des mises à jour des notes provenant des agences de notations, de l'actualité et des rencontres avec les sociétés par l'équipe ESG.

✓ **Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe**

L'évaluation des sociétés est effectuée en interne par les analystes ESG, à travers un filtre propriétaire composé des indicateurs ESG suivants, susceptibles d'évoluer dans le temps :

- Critère de gouvernance traditionnelle :
 - Droits des actionnaires minoritaires
 - Composition du Conseil d'administration
 - Qualité et intégrité du Conseil d'Administration
 - Ethique des affaires
 - Rémunération des dirigeants

- Critère politique RSE
 - Existence d'une politique RSE
 - Qualité de l'audit et du reporting financier
 - Signataire du Global Compact
 - Programme de lanceur d'alerte
 - Présence d'un comité RSE
 - Politique anti-corruption

- Critère social
 - Développement du capital humain (formations)
 - Taux de rotation des employés

- Accidentologie des employés
- Diversité
- Critère Environnemental
 - Politique environnementale
 - Evolution de l'intensité carbone
 - Alignement à un scenario 2 degrés
 - Système de gestion environnementale

✓ **Mandarine Global Sport**

Les sociétés de l'univers sont analysées selon les critères ESG de Mandarine Gestion, accessibles dans l'outil ESG View ci-dessous (non exhaustifs):

- Environnement

Politique environnementale, impact biodiversité, mix énergétique, pollution de l'air et des sols, utilisation des ressources naturelles, alignement des activités avec des scenarii climatiques reconnus etc.

- Social

Taux de rotation des employés, accidentologie, formation des employés, suivi de carrière, modèle de management et organisation, diversité des effectifs, actionnariat salarié etc.

- Gouvernance

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration, organisation de la succession, restructuration responsable, droits des actionnaires minoritaire, rémunération des dirigeants etc.

- Parties Prenantes

Qualité de l'offre et du service client, politique d'achat responsable, surveillance de la chaîne de valeur, politique des Droits de l'Homme dans les activités directes et dans la chaîne de valeur, engagement formalisé, suivi des recommandations de l'ONU, gestion des parties prenantes, collaboration avec les ONG, exposition dans les pays sensibles, programme d'inclusion et de développement des communautés locales etc.

La note ESG Mandarine Gestion est la moyenne équipondérée des 4 indicateurs. Elle est comprise entre [-2 et +2], affinée au fil de l'eau au gré des mises à jour des notes provenant des agences de notations, de l'actualité et des rencontres avec les sociétés par l'équipe ESG.

✓ **Mandarine Equity Income**

L'évaluation des sociétés est effectuée en interne par les analystes ESG, à travers un filtre propriétaire composé des indicateurs ESG suivants, susceptibles d'évoluer dans le temps :

- Critère de gouvernance (50% de la note globale) :
 - Respect des droits des actionnaires minoritaires
 - Composition du Conseil d'administration
 - Qualité et intégrité du Conseil d'Administration
- Critère social (30% de la note globale)
 - Politique de rémunération juste
 - Politique en matière de liberté d'association
 - Accidentologie
 - Formation des employés
 - Ecart de salaire dirigeant / médiane employés
 - Conventions collectives
 - Développement du capital humain
- Critère Parties prenantes (15% de la note globale)
 - Note Partie Prenantes issue de l'outil ESG View®, comprenant notamment (liste non exhaustive) : relation fournisseurs, réalisation d'enquête de satisfaction clients, accompagnement des sous-traitants etc.

- Critère Environnemental (5% de la note globale)
 - Note environnementale issue de l'outil ESG View® comprenant notamment (liste non exhaustive) : Politique environnementale, impact biodiversité, mix énergétique, pollution de l'air et des sols, utilisation des ressources naturelles, alignement des activités avec des scénarii climatiques reconnus etc.

✓ **Mandarine Global Climate Action**

Les sociétés de l'univers sont analysées selon les critères ESG de Mandarine, accessibles dans l'outil ESG View ® ci-dessous (non exhaustifs):

- Environnement (10% de la note globale)

Politique environnementale, impact biodiversité, mix énergétique, pollution de l'air et des sols, utilisation des ressources naturelles, alignement des activités avec des scénarii climatiques reconnus etc.

- Social (30% de la note globale)

Taux de rotation des employés, accidentologie, formation des employés, suivi de carrière, modèle de management et organisation, diversité des effectifs, actionnariat salarié etc.

- Gouvernance (30% de la note globale)

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration, organisation de la succession, restructuration responsable, droits des actionnaires minoritaire, rémunération des dirigeants etc.

- Parties Prenantes (30% de la note globale)

Qualité de l'offre et du service client, politique d'achat responsable, surveillance de la chaîne de valeur, politique des Droits de l'Homme dans les activités directes et dans la chaîne de valeur, engagement formalisé, suivi des recommandations de l'ONU, gestion des parties prenantes, collaboration avec les ONG, exposition dans les pays sensibles, programme d'inclusion et de développement des communautés locales etc.

La note ESG Mandarine Gestion est comprise entre [-2 et +2], affinée au fil de l'eau au gré des mises à jour des notes provenant des agences de notations, de l'actualité et des rencontres avec les sociétés par l'équipe ESG.

3.4. QUELS PRINCIPES ET CRITERES LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SONT PRIS EN COMPTE ?

Que les fonds du présent Code entrent dans le périmètre de l'article 29 de la loi sur la Transition Energétique, c'est-à-dire dépassant les 500M€ d'encours au 31/12/2022 ou pas, ils intègrent des critères liés au changement climatique.

L'empreinte carbone de portefeuille (Mt CO2e/Mn€ investis) est un des moyens de mesurer l'impact des investissements d'un portefeuille sur le risque climatique. Bien qu'elle ne résume pas à elle seule l'impact du fonds en matière de lutte contre le réchauffement climatique, l'empreinte carbone est un élément de mesure utile : elle permet aux porteurs de nos fonds de connaître les émissions dont ils sont responsables via leur détention en capital. L'empreinte carbone est calculée en Mt CO2e par chiffre d'affaires avec une analyse de l'effet d'allocation sectorielle et de sélection de titre par rapport à l'indice de référence. Dans chaque cas, l'empreinte carbone est la moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre correspondant aux activités directes des entreprises (scope 1), celles liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication des produits (scope 2) et celles liées aux fournisseurs de rang 1 des entreprises (une partie du scope 3 amont)

Les émissions évitées ne sont par ailleurs pas comptabilisées. Enfin, le calcul de l'empreinte carbone ne peut refléter que les émissions à un instant donné, ne permettant pas d'impacter les mesures nouvelles prises par les entreprises dont les externalités positives ne seront sensibles aux indicateurs qu'après plusieurs années.

Cet indicateur a été sélectionné car il s'agit d'une métrique mature et utilisée par un certain nombre de gestionnaires d'actifs de la place offrant dès lors une meilleure comparabilité des mesures effectuées. Il permet d'appréhender le risque de transition, c'est-à-dire le risque d'une réglementation sur la fixation d'un prix de la tonne de CO2.

Les données sur les émissions de gaz à effet de serre sont fournies par Trucost. Elles proviennent des rapports annuels ou de développement durable des entreprises et du CDP. Lorsqu'aucune donnée n'est disponible, les données sont estimées par Trucost, sur la base du chiffre d'affaires par secteur d'activité.

L'article 29 préconise de fournir des justifications sur la prise en compte d'indicateurs pour la contribution à la transition énergétique, les objectifs 2°C et les risques physiques associés au changement climatique.

En plus de l'empreinte carbone, nous mesurons tous les trimestres pour tous les fonds du présent Code de Transparence :

l'alignement des portefeuilles au scénario de l'Accord de Paris (température du portefeuille à horizon 2100) : Trajectoire d'alignement actuelle des investissements

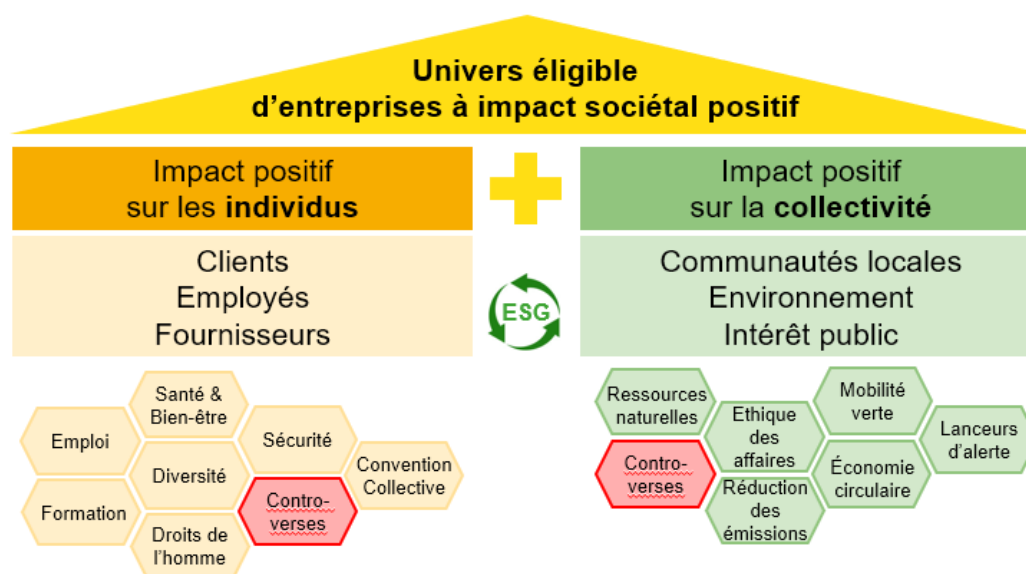
- la prise en compte par les entreprises des risques liés à l'érosion de la biodiversité, grâce à l'outil propriétaire interne : Mandarin Biodiversity Score ®. La part verte : % moyen du chiffre d'affaires des entreprises éligible à la taxonomie verte européenne.

Pour Mandarin Global Transition, ces mesures sont effectuées tous les mois et sont accessibles dans le reporting mensuel du fonds.

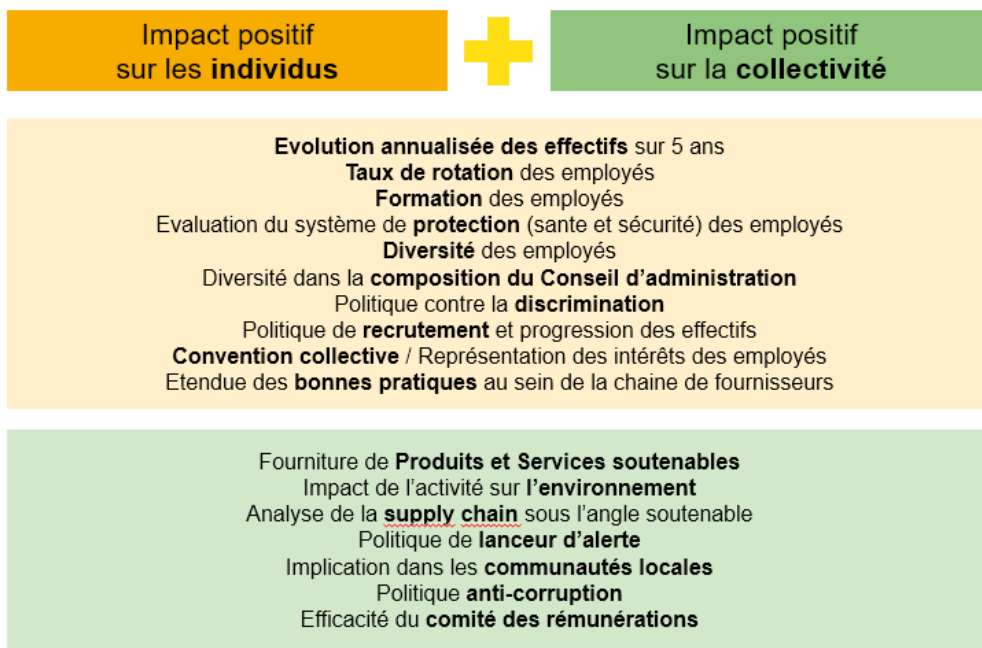
3.5. QUELLE EST LA METHODOLOGIE D'ANALYSE ET D'EVALUATION ESG DES EMETTEURS

✓ **Mandarine Social Leaders**

Le principe fondamental sur lequel repose la méthodologie de l'analyse ESG dans le cadre de Mandarin Social Leaders est que l'action sociétale est source de création de valeur. L'identification des entreprises dites « Social Leaders® » s'effectue via un filtre propriétaire qui repose sur 2 piliers principaux « Individus » et « Collectivités ».



Les indicateurs avancés du filtre Social Leaders® sont compris entre 0 et 100 et proviennent de Sustainalytics et Bloomberg. Ils sont équipondérés puis normalisés entre [-2 et +2]. Ils sont synthétisés ci-dessous :

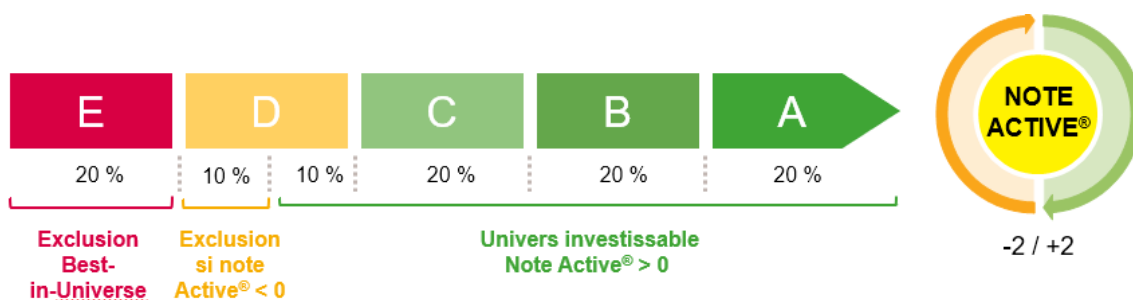


Une approche « Best-in-Universe »

⇒ La **note Social Leaders®** d'une entreprise est la moyenne des notes « **individus** » et « **collectivité** »

Un seuil minimal requis

- ⇒ Seules les entreprises ayant une **note Social Leaders® positive** font partie de l'univers d'investissement
- ⇒ Les entreprises **en dehors du quintile E** mais possédant une **note Social Leaders® négative** sont donc **exclues**
- ⇒ Ces entreprises font l'objet d'une **analyse qualitative** plus poussée, notamment via un engagement actionnarial



Les controverses font partie intégrante du filtre Social Leaders®

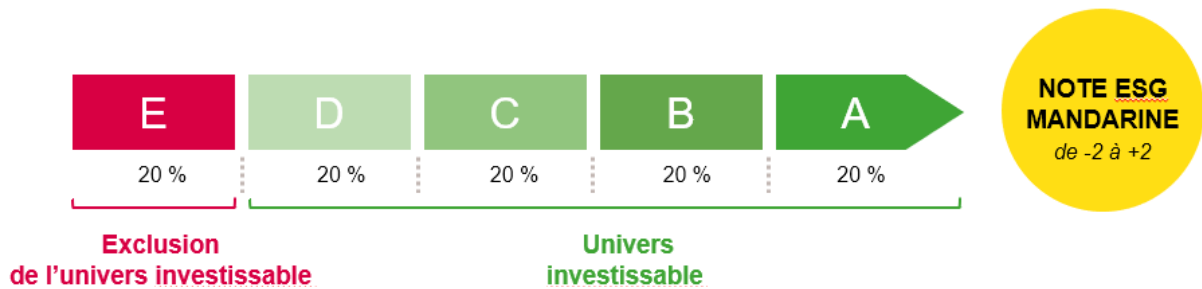
Niveau de controverse	Malus appliqué
Niveau 3	-0,25
Niveau 4	-0,50
Niveau 5	-0,75

✓ **Mandarine Opportunités - Mandarine Entrepreneurs**

La note ESG-France et ESG-Entrepreneurs sont issues de l'outil propriétaire ESG de Mandarine Gestion « ESG View »..

Elles sont comprises entre [-2 et +2], affinée au fil de l'eau au gré des mises à jour des notes provenant des agences de notations, de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

- ⇒ Les **notes ESG-France et ESG-Entrepreneurs** des univers d'investissement respectifs sont classées en **quintiles** (A-B-C-D-E) ;
- ⇒ Le **dernier quintile (E)** est exclu du périmètre d'investissement ;



Les controverses font partie intégrante de la notation ESG des fonds Mandarine Opportunités et Mandarine Entrepreneurs

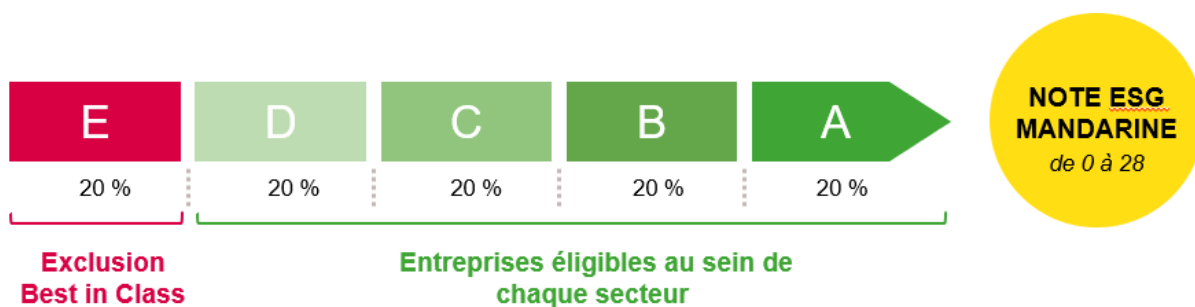
Niveau de controverse	Malus appliqué
Niveau 3	-0,25
Niveau 4	-0,50
Niveau 5	-0,75

✓ **Mandarine Europe Microcap**

La note ESG-Microcaps est issue de l'analyse de Mandarine Gestion à partir des informations ESG contenues dans les rapports annuels et de Développement Durable des sociétés de l'univers d'investissement, c'est-à-dire celles qui passe le premier filtre de liquidité du processus d'investissement.

La note ESG-Microcaps calculée est comprise entre [0 ;28], affinée au fil de l'eau au gré de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

- ⇒ Les entreprises sont regroupées par secteur d'activité (24 secteurs selon le niveau 2 de la classification sectorielle GICS)
- ⇒ Les **notes ESG-Microcaps** au sein de chaque secteur sont classées par **quintiles** (A-B-C-D-E) ;
- ⇒ Le **dernier quintile (E)** est exclu du périmètre d'investissement ;



✓ **Mandarine Global Transition**

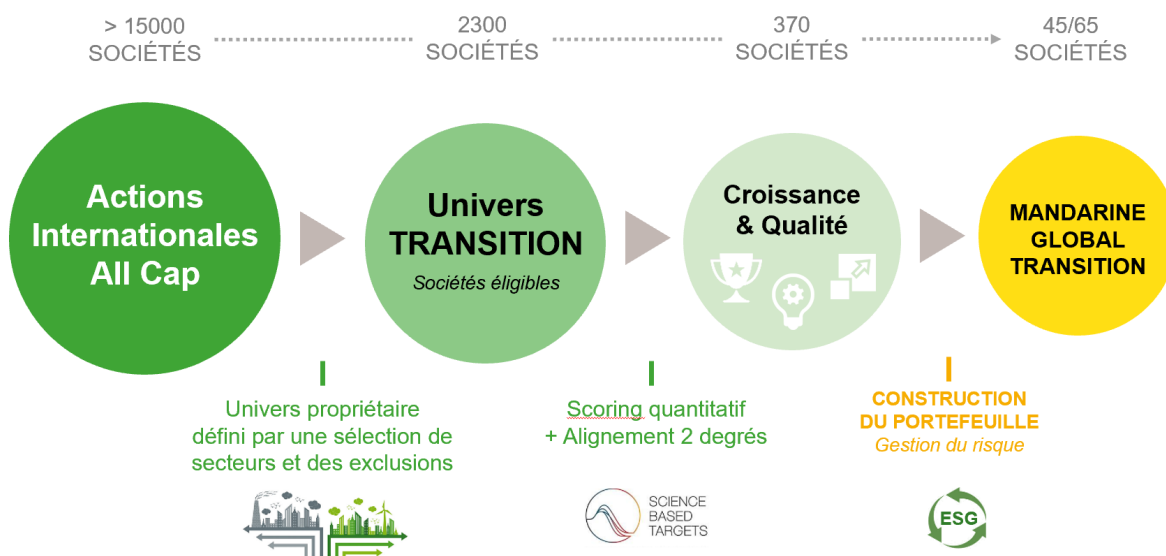
L'analyse climat des sociétés de l'univers d'investissement se fait en plusieurs temps.

La sélection de titres :

- Analyse du chiffre d'affaires selon les éco-activités du label Greenfin² ;
- Catégorisation entre les types I (Minimum 50% du chiffre d'affaires), II (Entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) ou III (Entre 0 et 10% du chiffre d'affaires).

L'exclusion de titres :

- Filière Nucléaire ;
- Energies fossiles conventionnelles et non conventionnelles ;
- Armement ;
- Ingénierie génétique ;
- Infraction aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- Controverses graves (5 sur 5 selon Sustainalytics).



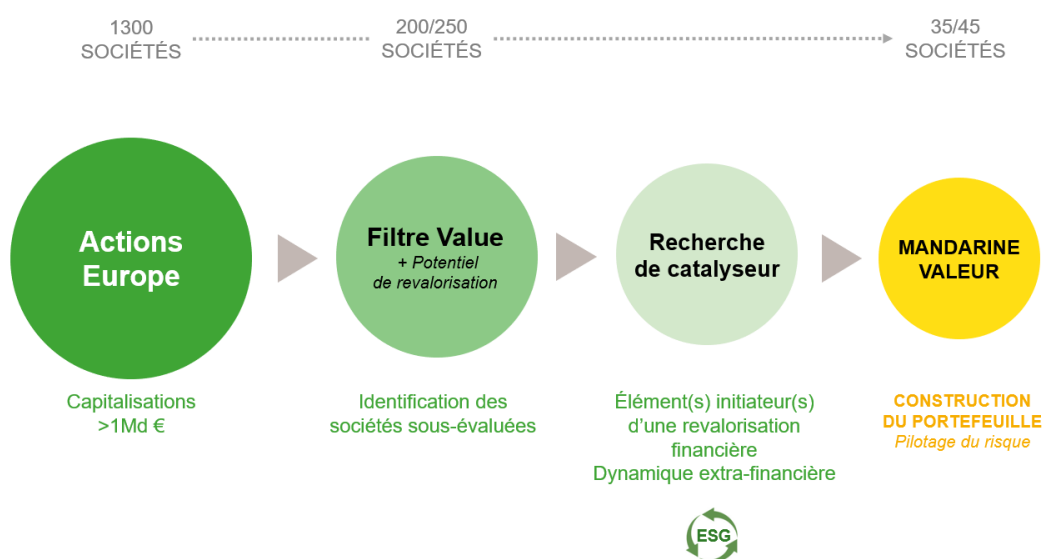
² Il est précisé que les données de chiffre d'affaires exposé aux éco-activités Greenfin ainsi que les données de chiffre d'affaires dans des activités exclues partiellement ou strictement proviennent de Bloomberg et sont vérifiées avec une analyse discrétionnaire par l'équipe ESG.

✓ **Mandarine Valeur**

La note ESG-Valeur est issue de l'analyse de Mandarine Gestion à partir des informations ESG contenues dans l'outil propriétaire ESG-View. Elle est composée d'une note « statique », pondérée à 2 et d'une note « dynamique » pondérée à 1.

La note ESG-Valeur calculée est comprise entre [-2 ;+2], affinée au fil de l'eau au gré de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

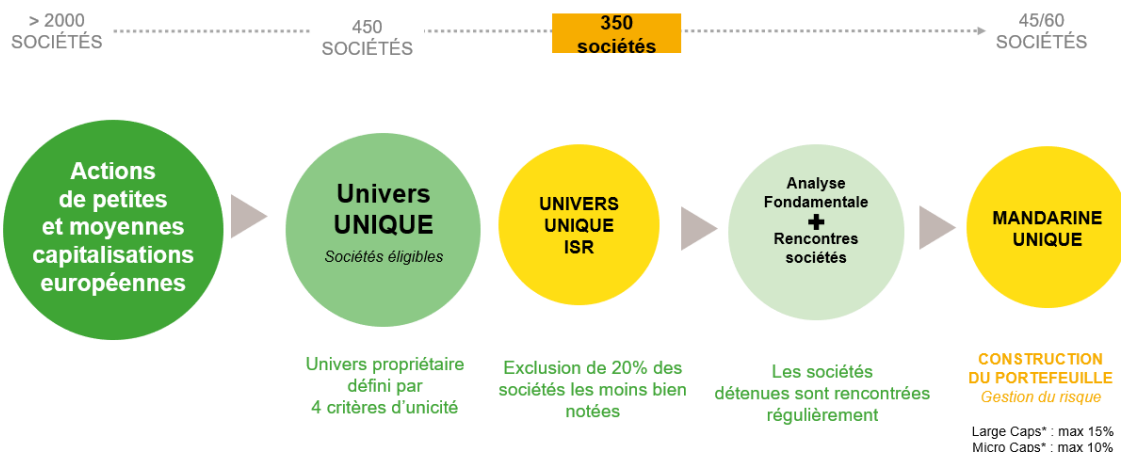
- ⇒ La grande majorité des entreprises de l'univers d'investissement initial sont notées grâce à l'outil ESG View
- ⇒ Les **notes ESG-Valeur** sont classées par **quintiles** (A-B-C-D-E) ;
- ⇒ Le **dernier quintile (E) est exclu** du périmètre d'investissement ;



✓ **Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe**

La note ESG-Unique est issue de l'analyse de Mandarine Gestion à partir des informations ESG contenues dans l'outil propriétaire ESG-View. La note ESG-Unique calculée est comprise entre [-2 ;+2], affinée au fil de l'eau au gré de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

- ⇒ La grande majorité des entreprises de l'univers d'investissement initial sont notées grâce à l'outil ESG View
- ⇒ Les **notes ESG-Unique** sont classées par **quintiles** (A-B-C-D-E) ;
- ⇒ Le **dernier quintile (E) est exclu** du périmètre d'investissement ;



✓ **Mandarine Global Sport**

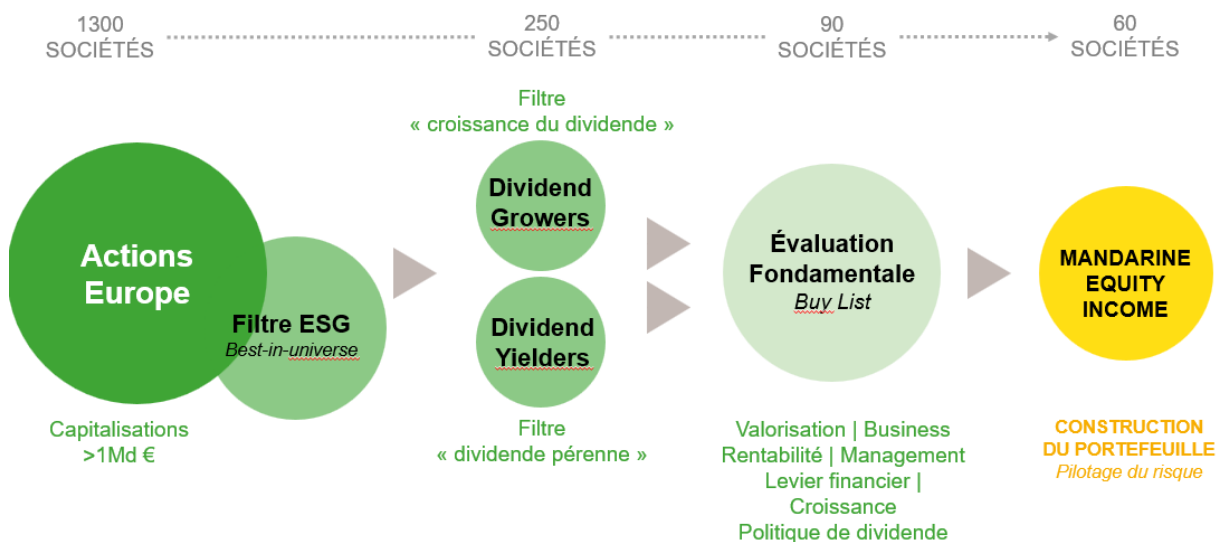
La note ESG est issue de l'analyse de Mandarine Gestion à partir des informations ESG contenues dans l'outil propriétaire ESG-View. La note ESG calculée est comprise entre [-2 ; +2], affinée au fil de l'eau au gré de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

- ⇒ La grande majorité des entreprises de l'univers d'investissement initial sont notées grâce à l'outil ESG View
- ⇒ Les exclusions spécifiques sont appliquées : club de football, armes à feu.
- ⇒ Les **notes ESG les plus basses de l'univers d'investissement** sont exclues du périmètre d'investissement de telle façon à ce que, additionnées aux exclusions spécifiques, l'univers d'investissement soit réduit d'au moins 20%.

✓ **Mandarine Equity Income**

La note ESG-Equity Income est issue de l'analyse de Mandarine Gestion à partir des informations ESG contenues dans l'outil propriétaire ESG-View. La note ESG-Equity Income calculée est comprise entre [-2 ; +2], affinée au fil de l'eau au gré de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

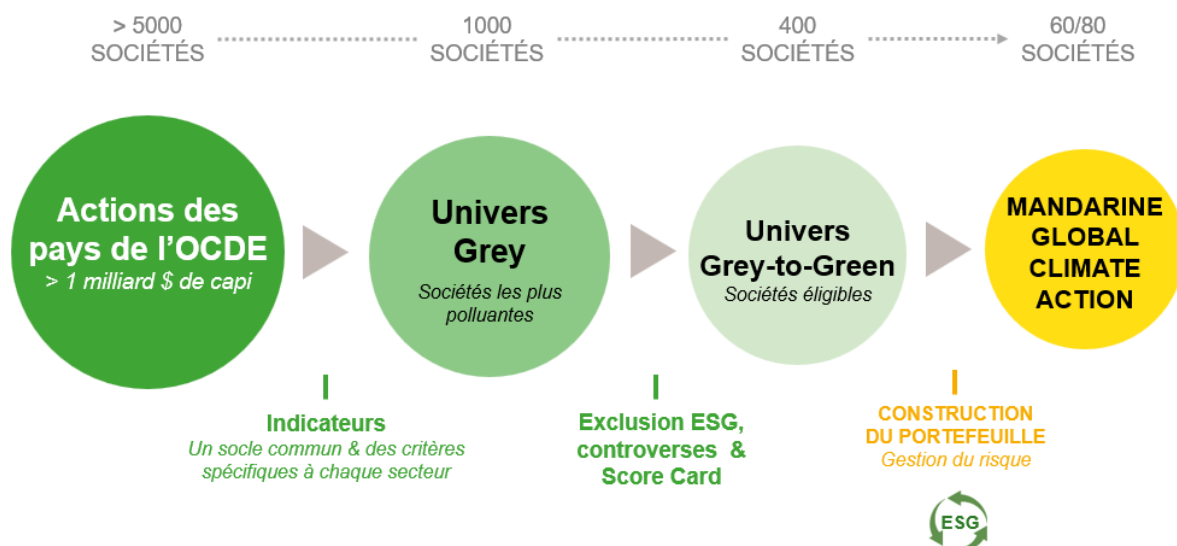
- ⇒ La grande majorité des entreprises de l'univers d'investissement initial sont notées grâce à l'outil ESG View
- ⇒ Les **notes ESG-Equity Income** sont classées par **quintiles (A-B-C-D-E)** ;
- ⇒ Le **dernier quintile (E)** est exclu du périmètre d'investissement ;



✓ **Mandarine Global Climate Action**

La note ESG est issue de l'analyse de Mandarine Gestion à partir des informations ESG contenues dans l'outil propriétaire ESG-View. La note ESG calculée est comprise entre [-2 ; +2], affinée au fil de l'eau au gré de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

- ⇒ Les entreprises sont regroupées par secteur d'activité (24 secteurs selon le niveau 2 de la classification sectorielle GICS)
- ⇒ Les **notes ESG-** au sein de chaque secteur sont classées par **quintiles (A-B-C-D-E)** ;
- ⇒ Le **dernier quintile (E)** est exclu du périmètre d'investissement ;



3.6. A. FREQUENCE DE REVISION DE LA METHODOLOGIE ET DE L'EVALUATION ESG

Les notes ESG des filtres ESG en place sont mises à disposition des gérants à chaque début de mois. La méthodologie peut être revue et actualisée tout au long de l'année. Lorsqu'elles ne sont pas modifiées par le pôle d'expertise ESG, les notes ESG des entreprises dépendent de la fréquence de mise à jour des agences de notation extra-financières, qui est a minima annuelle. L'actualité des émetteurs est suivie de façon continue, ainsi les controverses et alertes sont prises en compte pour une mise à jour éventuelle de l'analyse des émetteurs.

3.6. B. GESTION DES CONTROVERSES

Les controverses font partie intégrante de l'évaluation ESG des entreprises dans lesquelles nous sommes investis. Le pôle d'expertise ESG effectue un suivi bimensuel des controverses pouvant affecter la réputation des entreprises en portefeuille. Il s'appuie notamment sur les travaux de recherche de l'agence de notation extra financière Sustainalytics, qui classe le niveau de gravité des controverses sur une échelle allant de 1 à 5. Un malus sur les notes ESG est appliqué aux entreprises concernées par des controverses selon le barème suivant :

Niveau de controverse	Malus appliqué
Niveau 3	-0,25
Niveau 4	-0,50
Niveau 5	-0,75

A noter que ce barème ne s'applique pas aux entreprises présentes dans le fonds Mandarin Europe Microcap car nous ne bénéficions pas de recherche adaptée. De plus, les micro-capitalisations sont moins exposées au risque de réputation que les grandes capitalisations boursières.

4. PROCESSUS DE GESTION

4.1. CRITERES ESG ET CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Concernant l'ensemble de la gestion, Mandarin Gestion exclut de façon systématique les sociétés impliquées dans les armes interdites par les conventions internationales et identifie les sociétés exposées au charbon et dépassant les seuils retenus dans la politique Charbon de Mandarin Gestion, afin d'entamer un dialogue et suivre l'atteinte de leurs éventuels engagements.

Concernant les FCP Mandarine Entrepreneurs, Mandarine Opportunités, Mandarine Valeur et le Compartiment Mandarine Unique Small&Mid Caps Europe, la sélection ISR est composée des entreprises appartenant aux 4 premiers quintiles de son univers d'investissement, indépendamment de leur secteur d'activité. Pour Mandarine Social Leaders, l'univers ISR éligible est composé des notes ESG Active® positives après exclusion du dernier quintile des émetteurs les moins bien notés.

Pour Mandarine Europe Microcap, la sélection ISR est composée des entreprises appartenant aux 4 premiers quintiles du secteur.

La part des émetteurs notés ESG dans les fonds ISR (hors dette publique et liquidités) devra être durablement supérieure à 90%.

Aucun titre appartenant au dernier quintile « E » ne peut être investi en portefeuille. Ainsi, le poids de l'actif (hors dette publique et liquidités) n'ayant pas de notation ESG n'a pas vocation à excéder 10%.

Mandarine Gestion s'attache à vérifier que les investissements réalisés dans les fonds du présent Code de Transparence ont été fait en conformité avec les prospectus respectifs des fonds.

En complément du contrôle réalisé quotidiennement par le gestionnaire du fonds, le responsable des risques s'assure que la composition des portefeuilles est en ligne avec les ratios tels que définit par le cahier des charges du label ISR.

Tout changement de notation extra-financière se traduisant par un passage dans le dernier quintile implique une sortie dans les meilleurs délais de la société du portefeuille, tout en respectant l'intérêt des porteurs de parts.

Mandarine Gestion s'est dotée en 2017 d'une politique d'engagement actionnarial et de vote. Le dialogue avec les sociétés dans lesquelles est investi Mandarine Gestion constitue un élément incontournable de notre responsabilité fiduciaire. De plus en plus, nous encourageons les entreprises à se fixer des objectifs extra-financiers afin de les protéger contre un éventuel impact sur leurs valorisations financières. L'objectif de notre politique d'engagement actionnarial et de vote est d'instaurer un dialogue constructif avec les sociétés afin de les inciter à se prémunir contre les risques extra-financiers pouvant apparaître dans le cadre de leurs activités ou bien de les encourager à saisir les opportunités. In fine, le but de l'engagement actionnarial est de prendre position sur des enjeux ESG et d'exiger des entreprises visées qu'elles améliorent leurs pratiques dans la durée, via une démarche structurée et un suivi sur le long terme.

Les sujets d'engagement actionnarial sont identifiés par le pôle d'expertise ESG et peuvent être abordés avec les gestionnaires de fonds lors des rencontres avec les sociétés.

4.2. PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le climat est une composante de l'indicateur dédié à l'environnement dans le cadre des notes ESG des fonds du présent Code. Un ajustement à la hausse ou à la baisse de l'appréciation de l'entreprise face au changement climatique induit un changement de la note environnement, qui est une composante des filtres ESG dans les processus de gestion.

La composante climatique inclut des indicateurs de suivi (liste non exhaustive) comme la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets des sols, de la biodiversité, les émissions et les objectifs liés au gaz à effet de serre, les politiques climatiques.

Pour les méthodologies de prise en compte des enjeux climatiques et la mesure de l'empreinte carbone, se référer aux parties 2.4 et 3.4 du document. A noter qu'il n'y a aujourd'hui pas d'objectif chiffré ex ante en termes d'empreinte « carbone » des fonds. Ces résultats sont accessibles dans les reportings mensuels des fonds.

Focus Mandarine Global Transition

Pour Mandarine Global Transition, les facteurs de la transition écologique et énergétique font partie intégrante de la construction et de la gestion du portefeuille. En effet, le fonds s'efforcera plus spécifiquement à sélectionner les entreprises actives dans les domaines d'activité suivants : énergie renouvelables, économie circulaire et adaptation au changement climatique.

Le fonds privilégiera les entreprises dont la part verte représente une forte proportion de leur chiffre d'affaires. A cette fin, le fonds investira au moins 50% de ses actifs nets dans des entreprises réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans des EcoActivités.

Dans ce cadre, l'actif du fonds sera composé :

- à 50% minimum de l'actif net dans les entreprises de Type I - "Part Verte élevée" (celles réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités) ;
- à 50% maximum de l'actif net dans les entreprises de Type II - "Part Verte modérée" (celles réalisant de 10% à 50% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités) ;
- à 20% maximum de l'actif net dans les entreprises de Type III - "Diversification" (celles réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités).

4.3. EMETTEURS NON-ANALYSES ESG

Les émetteurs non analysés ESG font l'objet d'un dialogue actionnarial poussé. Si la transparence ESG est suffisante, une note pourra être attribuée à l'entreprise. Par ailleurs, nous nous engageons à analyser et noter durablement 90% des valeurs présentes en portefeuille selon les critères ESG pour les fonds labellisés ISR Pour Mandarine Global Transition, l'analyse ESG privilégie le thème de la transition écologique et énergétique.

4.4. PROCESSUS D'EVALUATION ESG AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Il n'y a pas eu de changement concernant les processus d'évaluation sur les douze derniers mois pour les fonds du présent Code de Transparence.

4.5. INVESTISSEMENT DANS LES ORGANISMES SOLIDAIRES

Les fonds du présent Code de Transparence ne sont pas investis dans des organismes non cotés à forte utilité sociale et sociétale.

4.6. PRET/EMPRUNT DE TITRES

Les fonds du présent dans le Code de Transparence ne pratiquent pas les prêts/ emprunts de titres.

4.7. INSTRUMENTS DERIVES

Les fonds du présent Code de Transparence n'utilisent pas d'instruments dérivés.

4.8. INVESTISSEMENT DANS DES OPC

Les fonds du présent Code peuvent investir dans :

- des OPC monétaires dans le cadre de la gestion de leur trésorerie ;
- des OPC actions, obligataires ou diversifiés dont la stratégie de gestion est cohérente avec celle de chacun des FCP concernés et contribue à la réalisation de leur objectif de performance.

Cependant, la totalité des investissements pour l'ensemble des fonds dans des OPC ne peut pas dépasser 10%.

5. CONTROLES ESG

5.1. PROCEDURES DE CONTROLES INTERNES ET EXTERNES VISANT A ASSURER LA CONFORMITE ESG DES PORTEFEUILLES PAR RAPPORT AUX REGLES DEFINIES DANS LA PARTIE 3 DU CODE

En fin d'exercice, le commissaire aux comptes des fonds, au-delà de la certification formelle des fonds et de ses diligences légales, vérifie la pertinence des choix d'investissement au regard des critères ISR tels que définis dans les différents documents d'information des fonds du présent Code de Transparence (Prospectus AMF). En outre, le responsable du contrôle interne effectue un contrôle de conformité régulier afin d'assurer la continuité du respect des critères ISR dans les choix d'investissement effectués par le gérant. Un rapport RCCI sur la bonne application de la stratégie ESG du FCP est réalisé et est disponible sur demande.

Les éléments suivants sont vérifiés dans le cadre du contrôle des fonds labellisés ISR :

- Minimum 90% de l'actif ayant une note ESG ;
- Absence de titres en portefeuille non éligibles et appartenant au dernier quintile E des titres notées ESG ;
- Minimum 20% de l'univers d'investissement non éligible en portefeuille.

6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG

6.1. EVALUATION DE LA QUALITE ESG DES FONDS

Chaque mois, l'empreinte ESG des portefeuilles est communiquée via les reportings ESG mensuels.

Le reporting ESG de chaque fonds indique :

- La note et le profil ESG de l'ensemble des valeurs du fonds ;
- Les principales lignes du fonds et leurs notes ESG ;
- L'empreinte carbone du fonds : l'intégration de cet indicateur environnemental donne une estimation précise du nombre de tonnes (équivalent Co2) émises par an et par millions d'euros investis (scope 1, scope 2 et une partie du scope 3 amont)

Les derniers rapports mensuels des fonds se trouvent sur le site internet de Mandarine Gestion.

6.2. INDICATEURS D'IMPACT ESG

Mesurer la performance ESG de nos investissements fait également partie de notre mission d'investisseur responsable. Dans ce contexte, nous avons défini des indicateurs d'impact ESG pour chaque fonds.

Pour les fonds du présent Code, les indicateurs ESG utilisés sont les suivants :

- Les émissions de gaz à effet de serre ;
- La diversité du conseil ;
- L'engagement des entreprises au Pacte Mondial des Nations Unies ;
- Le capital humain.

En termes de mesure d'impact ESG, la société de gestion préfère, par exemple, investir dans les sociétés :

- Dont l'intensité carbone est moindre que ses concurrents ;
- Signataires du Pacte Mondial ;
- Ayant une forte part de CDI au sein des effectifs ;
- Ayant un taux de rotation des employés plus faible ;
- Ayant un taux d'indépendance au conseil en ligne ou supérieur avec son indice.

Pour les impacts climatiques du fonds Mandarine Global Transition, sont mesurées :

- L'empreinte carbone de portefeuille
- La part verte liée aux activités durables de la Taxonomie
- La température du portefeuille en lien avec les Accords de Paris (indicateur sélectionné pour le label Greenfin qui fera l'objet d'un commentaire qualitatif)
- La part de sociétés ayant soumis un scénario climat au SBTi

Les fonds s'engagent à battre leur indice de référence sur les 2 indicateurs ESG suivants :

- Mandarine Social Leaders : empreinte carbone et taux d'indépendance du Conseil
- Mandarine Opportunités : empreinte carbone et taux d'indépendance du Conseil
- Mandarine Entrepreneurs : empreinte carbone et taux de rotation des employés
- Mandarine Unique Small & Mids Caps Europe : empreinte carbone et taux d'indépendance du Conseil
- Mandarine Valeur : engagement Pacte Mondial de l'ONU et taux d'indépendance du Conseil

- Mandarine Global Sport : empreinte carbone et taux de rotation des employés
- Mandarine Europe Microcaps : empreinte carbone et mise en place d'une politique RSE

6.3. CONTENU, FREQUENCE ET MOYENS UTILISES PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR INFORMER LES INVESTISSEURS SUR LES CRITERES ESG PRIS EN COMPTE

L'ensemble des initiatives de Mandarine Gestion en matière d'ISR pour informer les investisseurs est résumé dans le tableau ci-dessous :

Document	Contenu	Fréquence	Moyens utilisés
Lettre ESG	Actualité ESG macro ou sectorielle	Trimestrielle	Site internet Mandarine Gestion Emails envoyés aux clients et prospects
Reporting ESG de Mandarine Entrepreneurs, Mandarine Social Leaders, Mandarine Opportunités, Mandarine Europe Microcap Mandarine Valeur Mandarine Unique Small&Mid Caps Europe Mandarine Global Sport	Performances sur des mesures d'impact ESG du fonds contre son indice de référence. <ul style="list-style-type: none"> - Empreinte carbone - Signataires du Pacte Mondial - Part de CDI - Taux d'indépendance du Conseil 	Trimestrielle	Site internet Mandarine Gestion
Rapport mensuel	Rapport financier et extra financier sur le mois antérieur. Focus métriques « Social » pour Mandarine Social Leaders et climatique pour Mandarine Global Transition.	Mensuel	Site internet Mandarine Gestion
Reporting ESG 7 Fonds actions ouverts	Note ESG du fonds vs Indice et par indicateur Emissions de gaz à effet de serre Alignement 2°C/température de portefeuille Exposition à la Taxonomie Européenne Top 5-Bottom 5 du rating ESG des sociétés du fonds SWOT ESG Controverses	Trimestrielle	A disposition des clients et prospects
Rapport activité engagement actionnarial	Compte rendu activité d'engagement actionnarial sur les thématiques ESG	Annuel	Site internet Mandarine Gestion

Politique de vote et d'engagement	Conditions dans lesquelles sont exercés les activités de vote et d'engagement actionnarial	Annuel	Site internet Mandarine Gestion
Rapport d'exercice des droits de vote	Périmètre et bilan des votes et des activités d'engagement actionnarial de l'année écoulée	Annuel	Site internet Mandarine Gestion
Prospectus et DICI	Informations réglementaires	En cas de changements	Site internet Mandarine Gestion, par lettre aux porteurs le cas échéant
Rapports Article 29	Au niveau de l'entité et pour les fonds dont l'actif est supérieur à 500M€. Information réglementaire sur les propriétés ESG des portefeuilles et plus spécifiquement sur l'impact climatique	Annuel	Site internet Mandarine Gestion

6.4. RESULTATS DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET DE VOTE

Mandarine Gestion met à jour sa politique d'engagement actionnariale et de vote tous les ans. Il s'agit d'une politique au niveau de la société de gestion. Un [rapport annuel](#) sur l'engagement actionnarial et l'exercice des droits de vote est également à disposition sur le site internet de Mandarine Gestion.